

GENRES PLURIELS ASBL

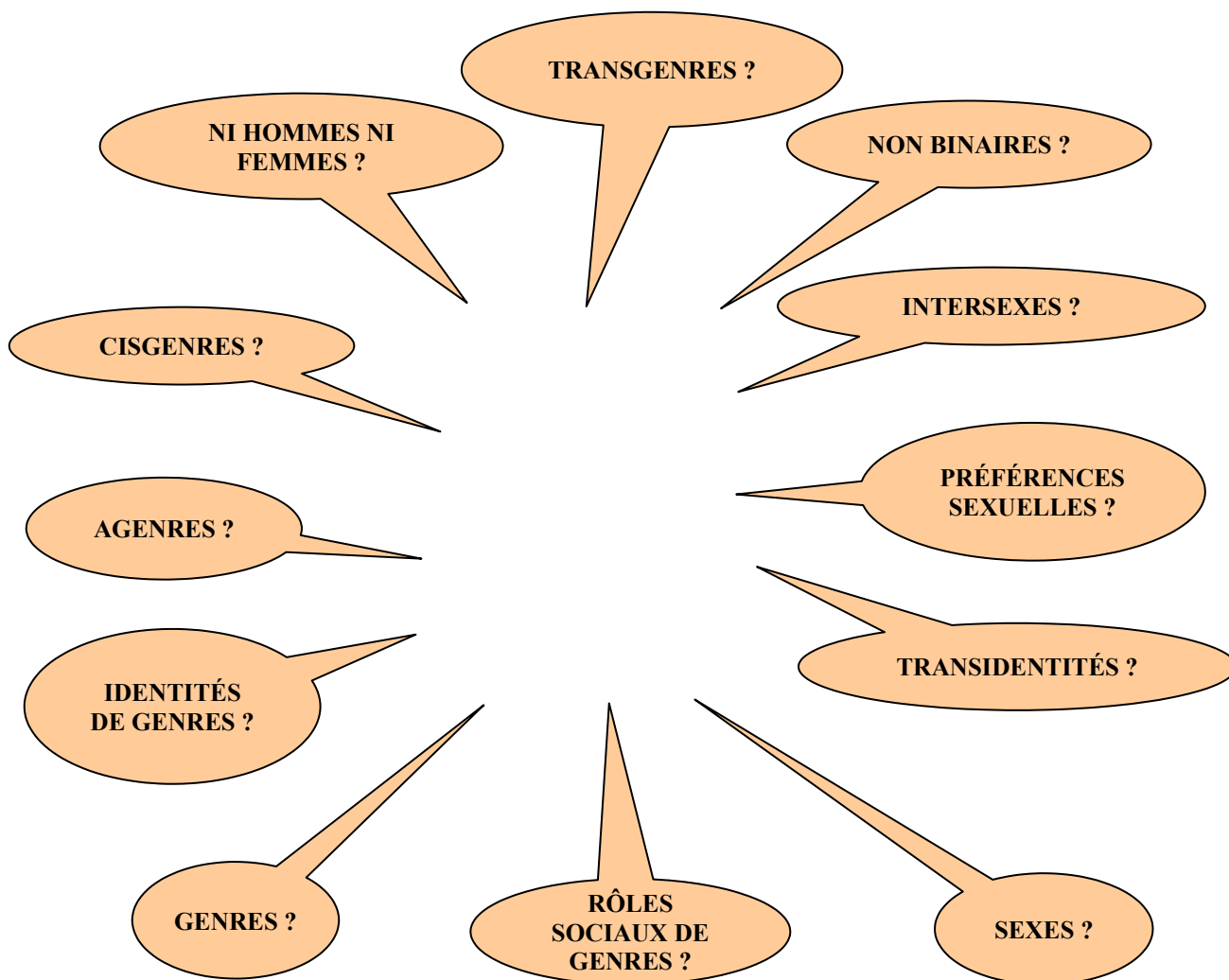


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Table des matières

PRÉSENTATION DE GENRES PLURIELS	2
1. Renseignements concernant l'association	3
2. Nos objectifs	4
3. Nos revendications	5
4. Nos principes	9
5. Nos moyens	9
6. Nos partenaires	12
COMPTE-RENDU DES PROJETS ET ACTIVITÉS 2021	15
1. Projet « Trans* j'avance pour une diversité des genres »	16
2. Projet « Santé Trans*/Inter* spécifiques »	19
3. Festival « Tous les genres sont dans la culture »	22
4. Pôle Jeunesse/Éducation	24
STATISTIQUES	26
SUPPORTS D'INFORMATION	28
COMMUNICATION	30
1. Comptes de messagerie	31
2. Site Web	31
3. Facebook	32
4. Genres Pluriels dans les médias	32
FINANCES	33
AVEC LE SOUTIEN DE...	36

Présentation de Genres Pluriels



1. Renseignements concernant l'association

NOM	Genres Pluriels
FORME JURIDIQUE	ASBL
N° ENTREPRISE	0892.826.107
RÉFÉRENCE PUBLICATION MONITEUR BELGE	10120265 (date : 16/10/2007)
ADRESSE SIÈGE SOCIAL	Rue de Locht, 108 – 1030 Bruxelles
ADRESSE SIÈGE ACTIVITÉS	Rue du Marché au charbon, 42 – 1000 Bruxelles
TÉLÉPHONE (général)	+32 (0)487/63 23 43
TÉLÉPHONE (administration)	+32 (0)485/51 96 62
MAIL	contact@genrespluriels.be
WEB	www.genrespluriels.be
FACEBOOK	www.facebook.com/genres.pluriels
TWITTER	www.facebook.com/groups/247381455295263/ @GenresPluriels
COMPTE BANCAIRE	Banque Triodos SA Rue Haute, 139/3 – 1000 Bruxelles IBAN : BE94 5230 8026 1414 BIC : TRIOBEBB
COMPTABLE	Deg & Partners Consulting SCRL Rue Waelhem, 68 – 1030 Bruxelles

Composition de l'association : en date du 31 décembre 2021, Genres Pluriels comprend **68 membres au total en ordre de cotisation.**

Membres fondatrices/teurs : Londé NGOSSO, Max NISOL, Tanguy PINXTEREN

Conseil d'administration 2021 : Camille CIPOLLA, Sarah DIEU, Londé NGOSSO, Max NISOL, Tommye RITTER, Freya ROSTAEI, Aurel WERLER

Le Conseil d'administration se réunit tous les deuxièmes mercredis du mois, de 18h30 à 21h30 à la RainbowHouse de Bruxelles ou en visioconférence.

L'Assemblée générale est composée des membres effectif·ve·s et membres fondatrices/teurs.

Les statuts de l'association peuvent être téléchargés sur notre site Internet, rubrique « Présentation ». Référence de la publication des statuts au Moniteur belge : 10120265.

2. Nos objectifs

2.1 Soutien des personnes transgenres et intersexuées

Le constat ayant conduit à la fondation de l'association en 2007 était le suivant : l'absence de structure de soutien des personnes transgenres et intersexuées à Bruxelles et en Belgique francophone. La création d'une telle structure revêtait une importance vitale pour de nombreuses personnes en demande.

L'objectif premier de Genres Pluriels est d'offrir aux personnes transgenres et intersexuées un soutien adapté, diversifié et de qualité, dans un climat de respect et d'écoute. Parmi les moyens mis en œuvre figurent des accueils individuels, des permanences mensuelles, des groupes de parole, divers ateliers.

Les personnes transgenres et intersexuées peuvent s'adresser à l'association pour recevoir des informations, un soutien psycho-social, une aide par rapport à différentes démarches.

2.2 Visibilisation, sensibilisation, information, formation

Nous constatons que le public est largement sous-informé ou méinformé de l'existence et des réalités des personnes transgenres et/ou intersexuées. Cette ignorance est à l'origine de préjugés, de stigmatisations et de discriminations. Elle peut conduire à des actes de haine.

L'accueil des personnes transgenres et/ou intersexuées par les professionnel-le-s est mauvais ou pour le moins très inadapté dans tous les domaines de la vie sociale, se traduisant par des discriminations intolérables dans les administrations, l'emploi, l'enseignement, l'accès aux soins de santé, au logement,...

Aussi, nous estimons qu'il est indispensable de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de formation à destination non seulement du grand public, mais aussi des professionnel-le-s de tous les secteurs de la société, aussi bien publics que privés.

2.3 Dépathologisation des transidentités et des intersexuations

- Le retrait des transidentités de la liste des maladies mentales (« DSM » de l'American Psychiatric Association et « CIM » de l'Organisation Mondiale de la Santé) est fondamental, et a été effectué par l'OMS en 2019.
- De même, la dépathologisation des variations des caractéristiques sexuelles au sein des lignes directrices, des protocoles et des classifications médicales telles que la « CIM » de l'OMS, sera le point de départ de l'accès aux droits fondamentaux des personnes intersexuées.

2.4 Accès aux soins de santé respectueux et non-discriminants

De façon générale, l'accès à tous les soins de santé, généraux et spécifiques, doit être amélioré. L'accueil des personnes transgenres et intersexuées par le corps (para-)médical est souvent dévalorisant et pathologisant, allant parfois jusqu'au refus de soins. Les professionnel-le-s des secteurs psycho-médico-sociaux doivent être formé-e-s afin de pouvoir accueillir et prendre en charge adéquatement les personnes transgenres et intersexuées, dans le respect de leur identité, de leur vie privée, de leur point de confort et du droit du patient.

2.5 Amélioration du cadre législatif (respect des droits humains, autodétermination)

Nos actions visent à mettre en application la nouvelle loi de 2017 relative au changement d'état civil pour les personnes transgenres, et à améliorer le cadre législatif dans les domaines des intersexuations, des remboursements des soins de santé, de l'encadrement des pratiques médicales et pour le retrait total de l'injonction à la psychiatrisation des jeunes trans*.

2.6 Changer les mentalités

Les résistances persistent dans les mentalités. La transphobie et l'interphobie trouvent leurs origines dans notre éducation, dans notre culture, dans nos racines religieuses et nos superstitions, dans la répartition binaire des rôles entre hommes et femmes. Ce binarisme se manifeste non seulement dans les représentations individuelles, le discours, le langage et les stéréotypes qu'il véhicule, mais aussi dans les actes et les intentions des institutions. Il est source de discriminations, d'exclusion, voire de violence. Il pousse de nombreuses personnes transgenres et intersexuées à dissimuler leur identité et à vivre dans le déni et l'isolement.

Combattre les discriminations n'est pas simplement une question de législation, mais relève aussi d'une volonté politique de faire évoluer les mentalités, d'instaurer une société progressiste et ouverte à la diversité des identités humaines et culturelles, en partenariat avec les associations et autres organisations non gouvernementales.

3. Nos revendications

Les objectifs et les actions de Genres Pluriels s'appuient sur le cadre de revendications suivant :

- La fin des mutilations et traitements non consentis sur les personnes intersexuées
- La dé-psychiatriation/dé-pathologisation des transidentités et des intersexuations
- L'amélioration de l'accès aux soins de santé
- L'utilisation de terminologies respectueuses
- La poursuite de l'amélioration du cadre législatif (dont Loi de 2017)
- Une véritable politique institutionnelle de sensibilisation aux questions transidentitaires et intersexes

Nous nous référons principalement aux textes fondateurs (belges, européens et internationaux) suivants :

- Constitution belge (articles 10, 11, 22, 22bis)
- Loi belge du 22 août 2002 relative aux droits du patient
- Loi anti-discrimination du 10 mai 2007
- Code pénal belge (articles 398, 400, 405bis, 405quater, 409)
- Cour constitutionnelle (arrêt 99/2019 demandant de réaliser l'égalité entre les sexes et les genres)¹
- Rapport [« Être une personne transgenre en Belgique – Dix ans plus tard »](#) de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, dont certains des termes utilisés dans cette étude
- Résolution 2018/2878 du parlement européen sur les droits des personnes intersexuées
- Convention Européenne des Droits de l'Homme (principe d'égalité, non discrimination) (articles 3, 4, 14, 8)
- Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (articles 3, 20, 21)
- Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (articles 3, 12, 24)
- Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine (articles 5, 6, 10)
- Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul – articles 38, 39)
- Principes de Jogjakarta
- Recommandations du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dans son rapport [« Droits de l'homme et personnes intersexes »](#)
- Recommandations du précédent Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dans son rapport [« Droits de l'homme et identité de genre »](#)
- Déclaration d'Helsinki², code d'éthique médicale³
- Rapport du Comité des Droits de l'Enfant (CRC) de l'ONU sur la Belgique⁴ (1^{er} février 2019)
- Rapport du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU sur la Belgique⁵ (6 décembre 2019)

En Belgique, il apparaît que les personnes transgenres/de genres fluides, parfois encore désignées comme « transsexuelles » dans le jargon psychiatrique et juridique, se voient refuser la possibilité d'adopter sans contrainte l'identité de genre qu'elles ont librement choisie.

En effet, le milieu médical – et celui de la psychiatrie en particulier – interprète généralement tout écart par rapport au modèle genré normatif homme/femme, fondé sur la représentation binaire de la sexualité procréative humaine, comme une menace pour l'ordre social.

1 Cfr. <http://www.genrespluriels.be/La-cour-constitutionnelle-suit-notre-position-la-loi-trans-doit-etre-adaptee>

2 Cfr. <https://www.wma.net/fr/policies-post/declaration-dhelsinki-de-lamm-principes-ethiques-applicables-a-la-recherche-medecale-impliquant-des-etres-humains>

3 Cfr. OMS "Stratégie mondiale visant à empêcher le personnel de santé de pratiquer des mutilations sexuelles féminines" https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70467/WHO_RHR_10.9_fre.pdf;jsessionid=5F5CD83AF1713066916C2AF5C2118847?sequence=1

4 Cfr. <https://www.genrespluriels.be/Reprimande-des-Nations-Unies-contre-Belgique-IGM>

5 Cfr. <http://www.genrespluriels.be/2eme-Reprimande-des-Nations-Unies-a-l-egard-de-la-Belgique-concernant-les>

Aussi remarquons-nous que les personnes qui rencontrent des difficultés à vivre leur identité de genre, et qui sollicitent un suivi auprès des soi-disant « équipes de genre », se voient rapidement enrôlées dans des processus de normalisation visant à leur assigner un genre bien défini, homme ou femme uniquement, et stéréotypique. Cette situation oblige certaines personnes à simuler le genre attendu, parfois au prix de la négation de leur identité trans*.

La représentation médiatique des personnes transgenres et intersexuées demeure quant à elle imprégnée de stéréotypes et de clichés. Même si elle se veut plus bienveillante que par le passé, son approche quasi systématiquement sensationnaliste, qui ne reflète pas la diversité des personnes et des parcours de vie, contribue à entretenir les préjugés.

Les transidentités sont par ailleurs sous-représentées dans les politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations. Or il est avéré que les personnes transgenres sont particulièrement exposées aux discriminations dans leur vie quotidienne : difficultés d'accès aux services publics, aux différentes administrations, aux soins de santé de base ; non respect de la vie privée et incessantes tracasseries dans les commerces, les banques, les hôpitaux, les mutuelles, les transports en commun, etc., à cause de leurs papiers d'identité et autres documents officiels non adaptés à leur situation de transition ; refus de leur prénom social ; utilisation d'une civilité inopportune ; obligation de mentionner le « sexe » sur des formulaires, etc.

Comme on le constate, les préjugés et discriminations qui s'exercent à l'encontre des personnes transgenres se traduisent par des difficultés considérables dans des domaines fondamentaux tels que l'accès à la santé, au travail, à l'éducation, au logement, aux services administratifs.

Les personnes transgenres sont en conséquence particulièrement exposées à la précarité, comme l'ont montré notamment les résultats de l'étude « *Être transgenre en Belgique* » (2009), conduite par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), et reconduite en 2018 (rapport « *Être une personne transgenre en Belgique – Dix ans plus tard* »). La précarisation est évidemment exacerbée dans le cas des migrant-e-s ou demandeurs/euses d'asile trans*. L'exclusion et l'isolement sont ainsi le lot de bien des personnes transgenres.

Par ailleurs, il est aujourd'hui urgent d'établir un cadre juridique de protection des droits fondamentaux des personnes intersexuées en adaptant la législation afin que la Belgique se conforme à ses obligations internationales.

Les enfants intersexués sont soumis en Belgique à des procédures médicales de normalisations alors qu'ils/elles sont en bonne santé. Ces traitements chirurgicaux comme des mutilations génitales, et/ou hormonaux, ne sont la plupart du temps pas justifiés par des impératifs médicaux. Ces traitements sont exercés sans consentement autonome et constituent dès lors une atteinte à l'intégrité physique, l'autonomie et l'auto-détermination des enfants intersexués.

Les personnes intersexuées subissent au quotidien des discriminations fondées sur leurs caractéristiques sexuelles, notamment, mais pas exclusivement, dans les domaines suivants : accès aux biens et aux services, relations de travail, protection sociale, accès à la justice, sport, asile et migration. Comme l'a rappelé le Parlement européen, il incombe aux États membres d'assurer une protection complète contre les discriminations.

Les personnes intersexuées, leurs parents, leurs proches, les professionnel-le-s de la santé et la population dans son ensemble ne disposent pas d'informations suffisantes sur la situation des personnes intersexuées et, plus particulièrement, sur la nature, le degré d'urgence, la durée, la fréquence, les contre-indications, les effets secondaires et les risques inhérents aux procédures médicales de normalisation.

C'est pourquoi nous demandons :

Qu'au terme de *transsexuel-le*, soit préféré celui de *personne transgenre*, *personne non-binaire* ou *personne au genre fluide*.

Les termes *transsexualité*, *transsexualisme*, *transsexuel-le-s*, sont à proscrire. Il s'agit de dénominations idéologiques, pathologiques et discriminantes qui ne se réfèrent pas à des identités de genres et représentent une terminologie trompeuse. Le terme de *transsexualité* est hérité des discours psychiatriques et médicaux de la fin du 19^e siècle, époque qui ignorait les distinctions entre les notions de sexes, de genres, d'expressions de genres et de rôles sociaux de genres.

Ces terminologies périmées, reflet de la domination psychiatrique exercée sur un groupe humain donné, ne font que renforcer les préjugés et les discriminations à l'égard des personnes transidentitaires.

L'appellation *transgenre* créée par le mouvement trans* est un terme coupole, inclusif et respectueux, qui a l'avantage de ne pas induire de confusion entre genre et sexe ou genre et sexualité, et de ne pas occasionner de stigmatisation.

Le retrait des transidentités de la liste des maladies mentales « DSM » de l'American Psychiatric Association.

La fluidité des genres doit être validée comme configuration psychique viable, non pathologique, et ne faire l'objet d'aucune thérapie systématique de réorientation vers un genre normé.

Les personnes transgenres qui sollicitent un soutien psychologique doivent être reconnues comme des personnes à part entière, et non comme des êtres immatures à reformater. Rappelons que les psychiatres sont là pour apaiser les souffrances de l'âme et non pour incarner les détenteurs de l'ordre symbolique.

Le respect de l'intégrité physique et mentale des personnes transgenres doit être replacé au centre de toute intervention psychiatrique, en dehors des enjeux théoriques, lesquels s'avèrent hautement spéculatifs par nature, et conduisent souvent à des aveuglements d'ordre idéologique.

Nous dénonçons l'hypocrisie d'un système où les personnes transgenres sont contraintes de falsifier leur vérité profonde en se conformant aux attentes des psychiatres pour se voir accorder l'autorisation de changer de genre et l'accès à leurs soins de santé transspécifiques.

De la même façon que l'OMS l'a fait en 2019 pour sa CIM-11, nous invitons l'APA à retirer les transidentités de la liste des maladies mentales dans le DSM.

La disparition des « protocoles officiels » et autres « standards de soins » exigés non plus par la loi belge sur le changement d'état civil, mais encore par les praticien-ne-s eux/elles mêmes, et leur remplacement par un suivi de santé libre, pour celles et ceux qui le désirent, dans un climat de respect et d'écoute.

L'accès aux traitements hormonaux et aux chirurgies doit être facilité. Les personnes qui, éprouvant un questionnement par rapport au genre qui leur a été assigné à la naissance, souhaitent, par la voie des traitements hormonaux et/ou de la chirurgie, modifier leur apparence, ne devraient pas avoir à se justifier outre mesure, dès lors qu'elles ont pris connaissance des conséquences de leurs choix par des conseils éclairés de la part de professionnel-le-s compétent-e-s.

Les traitements hormonaux et la chirurgie ne doivent pas dépendre de protocoles médicaux et thérapeutiques standardisés, normatifs, interminables et humiliants, lesquels dépassent souvent de loin la demande d'aide initiale.

Les personnes transgenres doivent par ailleurs avoir accès à la procréation médicalement assistée, et le droit de pouvoir cryopréserver le sperme et les ovules.

Un système de remboursement équitable et cohérent des soins de santé transspécifiques doit être instauré. Enfin, le changement de « sexe enregistré » ne doit plus être un frein au remboursement de soins de santé genrés comme c'est le cas actuellement.

La poursuite de l'amélioration du cadre législatif belge (loi de 2017).

Au-delà des actuels changements de « sexe enregistré » et de prénom libres, gratuits et basés sur l'autodéclaration de la personne majeure, nous demandons la poursuite des améliorations législatives suivantes :

- Interdire les mutilations génitales et autres traitements médicaux de normalisation imposés aux personnes intersexuées.
- Prévoir le remboursement, par le régime public de sécurité sociale, de prestations telles que les traitements hormonaux, les chirurgies, la logopédie (féminisation ou masculinisation vocale), l'épilation faciale et le soutien psychologique.
- Permettre le remboursement, par le régime public de sécurité sociale, de prestations de soins médicaux genrés (exemples : gynécologiques/urologiques, de la poitrine/du torse), quel que soit le genre (« sexe enregistré ») administratif.
- Encadrer les pratiques médicales. Toute requête, de la part d'un-e médecin, d'une attestation de psychiatre pour l'accès à des traitements hormonaux, de la logopédie et/ou des chirurgies, doit être interdite par le législateur, et des sanctions à l'égard des contrevenant-e-s doivent être prévues.
- Cesser la psychiatrie des mineur-e-s trans*.

Qu'au terme de DSD/TSD soit préféré celui de *intersexuations* ou *variations des caractéristiques sexuelles*.

Nous demandons au gouvernement d'utiliser des terminologies respectueuses et de réviser les classifications médicales nationales qui confèrent un caractère pathologique aux variations des caractéristiques sexuelles, en vue de lever les obstacles qui s'opposent à l'exercice effectif des droits fondamentaux par les personnes intersexuées, y compris le droit au meilleur état de santé susceptible d'être atteint.

Mettre la sensibilisation aux questions transidentitaires et aux intersexuations, ainsi que la formation des professionnel-le-s des différents secteurs au cœur des politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations, en s'appuyant sur l'expertise des associations de terrain.

Afin de lutter contre les discriminations et les violences transphobes et interphobes, il est indispensable de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de formation à destination non seulement du grand public, mais aussi des professionnel-le-s de tous les secteurs de la société, aussi bien publics que privés, notamment par le biais des programmes scolaires.

Mettre fin aux pratiques mutilantes et normalisatrices à l'encontre des personnes intersexuées, telles que les chirurgies génitales, les traitements psychiatriques et autres procédés médicaux, et ce par le biais de la législation et de toute autre manière. Interdire toute intervention normalisatrice et tout procédé médical non vital sur les enfants intersexués tant qu'ils ne sont pas en âge de donner leur consentement éclairé.

Les personnes intersexuées ont droit à la liberté de disposer de leur corps et de leur destinée, quel que soit le diagnostic posé sur elles par la profession médicale. Elles doivent pouvoir prendre leurs propres décisions par rapport à leur intégrité corporelle, leur autonomie physique et leur autodétermination.

Nous nous opposons fermement aux interventions normalisatrices sur les enfants intersexués, a fortiori lorsqu'elles passent par des opérations chirurgicales lourdes pratiquées dès le plus jeune âge, qui se traduisent par une véritable mutilation des organes génitaux et qui entraînent, outre les dégâts esthétiques et les humiliations inhérentes aux traitements post-opératoires, la suppression de tout plaisir sexuel. Les mutilations génitales intersexes sont considérées comme des pratiques néfastes au même titre que les mutilations génitales féminines.

Nous demandons au gouvernement d'interdire et de sanctionner adéquatement les procédures médicales de normalisation imposées aux enfants intersexes et d'assurer aux personnes intersexes qui ont subi des traitements dégradants et inhumains l'accès à des recours effectifs, y compris en levant les délais de prescription.

Les personnes intersexuées (ainsi que les parents de mineur-e-s intersexués) ont le droit à un consentement éclairé. Cela implique que la/le médecin soit tenu-e de présenter clairement tous les risques d'une conduite thérapeutique. En particulier, iel doit fournir l'information la plus complète, la plus neutre et la plus éclairée possible sur le caractère irréversible d'une intervention chirurgicale, ainsi que sur les éventuels traitements médicaux consécutifs.

Lorsqu'il n'y a pas de risque pour la vie de l'enfant intersexué, aucune intervention médicale ne doit être pratiquée.

Dossier médical

Une difficulté majeure provient de l'absence d'étude systématique concernant les interventions médicales de toutes natures sur les personnes intersexuées, de la naissance à la puberté. La Loi sur les « Droits du Patient » précise que le dossier médical est accessible au patient, à sa demande. Voir aussi la [résolution 2018/2878 du Parlement européen du 14 février 2019](#).

Nous demandons au gouvernement de garantir que les personnes intersexuées ont un accès effectif aux soins de santé tout au long de leur vie, ainsi qu'un plein accès à leur dossier médical.

Éthique médicale et biomédecine

La Belgique doit garantir la protection de la dignité, les droits et les libertés des personnes inter* et des personnes trans* contre toute application abusive des progrès biologiques et médicaux, ratifier la convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, garantir que les membres des comités d'éthiques soient formé-e-s aux droits fondamentaux des personnes inter* et trans*. La France, les Pays-Bas, le Luxembourg ainsi que d'autres pays européens l'ont déjà ratifiée.

Don de sang inclusif et respectueux des droits fondamentaux des personnes inter* et des personnes trans*

Lors du don de sang, les personnes inter* et trans* subissent un questionnaire irrespectueux et excluant sur leur vie privée, leurs préférences ou leurs attirances sexuelles ainsi que sur leurs caractéristiques sexuelles. Il faut adapter la loi encadrant le don de sang pour tenir compte de la diversité des genres et des sexes.

Convention internationale : les personnes inter* et les personnes trans* en communauté germanophone

La communauté germanophone doit ratifier les principes de Jogjakarta, recommandations garantissant les droits fondamentaux des personnes LGBTQIA+. Le parlement fédéral, les régions de Bruxelles-Capitale, flamande et wallonne ainsi que la communauté française les ont ratifiés.

Le droit d'asile pour les personnes transgenres et intersexuées dont la vie, la santé et/ou l'intégrité physique seraient menacées en cas de renvoi dans leur pays d'origine.

Les médias et autres agences doivent préserver le droit des personnes transgenres et intersexuées à la vie privée, à la dignité, ainsi qu'à la représentation exacte et éthique, sans présumer de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

4. Nos principes

1. La démocratie partout et tout le temps
2. L'indépendance totale vis-à-vis de l'État, des partis, des cultes (mais nous respectons toutes les opinions non totalitaires et non prosélytes)
3. Le droit à la différence : pas d'injonction contraignante, normative ou excluante au sein de notre communauté !
4. L'unité d'action entre associations LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, queer, inter* et autres), MOGAI (Marginalized Orientations, Gender Identities and Intersex) et féministes
5. Le refus de la violence physique et verbale
6. La dénonciation publique des actes et des propos sexistes, transphobes et interphobes, homophobes, racistes, antisémites, xénophobes, âgistes, validistes,... d'où qu'ils émanent
7. La visibilité, la transparence, la clarté dans nos objectifs
8. Une structure horizontale et collective de prise de décisions

5. Nos moyens

5.1 Accueil et soutien des personnes transgenres et intersexuées

- Permanences de l'association : à Bruxelles (RainbowHouse) les premiers jeudis du mois de 18h30 à 22h30 ; à Liège (Maison Arc-en-ciel) les deuxièmes jeudis du mois de 19h00 à 22h00 ; à Tournai (Relais Picardie Laïque) les troisièmes mardis du mois de 19h00 à 21h30 ; à Verviers (Maison Arc-en-ciel) les troisièmes lundis du mois de 19h00 à 21h00 ; à Charleroi (Maison Arc-en-ciel) les quatrièmes vendredis du mois de 19h00 à 21h00 ; à Namur (Maison Arc-en-ciel) les quatrièmes mercredis du mois de 18h00 à 21h00 ; à Mons (Maison Arc-en-ciel) les troisièmes jeudis du mois de 19h00 à 21h00 ; à Ottignies (Maison Arc-en-ciel) les premiers vendredis du mois de 19h00 à 22h00 ; à Eupen (Prisma V.o.G.) les troisièmes lundis du mois de 18h00 à 21h00.
- Groupes de parole : en présentiel pour les personnes trans*/inter* et pour l'entourage (scindés en deux groupes distincts pour les parent-e-s et pour les partenaires) à Bruxelles (RainbowHouse) les troisièmes samedis du mois de 13h00 à 16h30 ; en présentiel pour les personnes trans*/inter* à Liège (Maison Arc-en-ciel) les deuxièmes mardis du mois de 19h30 à 21h00 ; en visioconférence pour les personnes trans*/inter* le premier mardi tous les trois mois.
- Accueils individuels sur rendez-vous à Bruxelles, Liège, Tournai, Verviers, Charleroi, Namur, Mons et Ottignies
- Rencontres du groupe non-mixte Inter-Section pour et par les personnes intersexuées et les personnes qui s'interrogent sur les variations de leurs caractéristiques sexuelles
- Permanence sociale (sur rendez-vous) pour l'aide aux démarches administratives
- Aide spécifique aux demandeuses/eurs d'asile trans* et inter*
- Santé sexuelle et prévention/réduction des risques liés aux IST/au VIH
- Pôle Jeunesse/Éducation
- Ateliers de féminisation et de masculinisation

5.2. Visibilisation des personnes transgenres et intersexuées

- Festival annuel « Tous les genres sont dans la culture »
- Actions auprès des pouvoirs publics
- Manifestations publiques de soutien aux personnes transgenres et intersexuées
- Participation à des conférences, colloques, séminaires, réunions, émissions de radio et de télévision, ateliers, débats, manifestations, projections de films, expositions, spectacles, performances, lectures critiques, etc.

5.3 Sensibilisation aux discriminations

- Lutter contre les mécanismes de sexisme, d'hétéro/cis-sexisme et d'hétéro/cis-normativité, à l'origine des discriminations qui s'exercent à l'encontre des minorités tant d'identités de genres que d'orientations sexuelles
- Sensibilisation des pouvoirs publics ; des administrations ; des professionnel-le-s du secteur psycho-médico-social, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias,...
- Supervisions de professionnel-le-s psycho-médico-sociaux/ales
- Informations/actions visant à sensibiliser un public le plus large possible
- Ateliers « Drag King » de déconstruction des stéréotypes de genre via l'exploration des masculinités (sur demande pour groupes constitués)

5.4 Travail en réseau

- Avec les associations LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, queer, intersexes), MOGAI, féministes et généralistes
- Avec tou-te-s les acteurs/trices sociaux/ales, en particulier les professionnel-le-s du secteur psycho-médico-social, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias,...
- Avec les administrations et les pouvoirs publics
- Promotion et consolidation du [Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge](#)
- Interactions au niveau local, national et international

5.5 Supports d'information/de formation adaptés aux différents publics

- Stands d'informations
- Ateliers grand public de sensibilisation aux transidentités et aux intersexuations, périodiques et sur demande pour groupes constitués
- Formations pour les professionnel-le-s, périodiques et sur demande pour groupes constitués
- Supervisions de professionnel-le-s psycho-médico-sociaux/ales
- Animations auprès d'élèves du secondaire
- Formations étudiantes en hautes écoles et universités

5.6 Monitoring législatif/juridique et lobbying politique

5.7 Groupes de travail (GT) internes et externes

GT internes

GT Législation

La mise en place d'un groupe de travail Législation permet une structuration du monitoring législatif et du lobbying politique, qui figurent parmi les objectifs principaux de l'association.

Ce GT s'appuie sur des réunions/collaborations avec des acteurs/trices militant-e-s, professionnel-le-s, académiques et institutionnel-le-s : Amnesty International, juristes et futur-e-s juristes de l'ULB (Equality Law Clinic), 3 couples LGBTQI+ belges (Arc-en-ciel Wallonie, RainbowHouse Brussels, Cavaria), IEFH, GAMS Belgique,...

Les objectifs du GT Législation se basent sur les principales revendications de Genres Pluriels vis-à-vis du cadre juridique/législatif, ainsi que sur les recommandations européennes et internationales en matière de droits humains (voir p. 5).

Interpellations du monde politique afin de :

- Mettre la sensibilisation aux questions transidentitaires et intersexes et la formation des professionnel-le-s des différents secteurs au cœur des politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations
- Mettre en place un cadre législatif bienveillant pour les personnes intersexuées (notamment : interdiction des mutilations génitales)

GT Santé

- Répondre aux besoins de santé spécifiques des personnes transgenres et intersexuées sans psychiatrisation ni pathologisation
- Établir une liste de professionnel-le-s qui accueillent ou qui accepteraient d'accueillir des personnes transgenres et intersexuées
- Sensibiliser et établir des partenariats avec tou-te-s les intervenant-e-s non seulement du secteur psycho-médico-social, mais aussi des administrations et de l'emploi, afin d'améliorer l'accueil, la prise en charge et le suivi des personnes transidentitaires et intersexuées
- Coordonner le Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* belge
- Accueillir les étudiant-e-s dont le sujet de TFE/mémoire/thèse/stage porte sur les transidentités ou les intersexuations

GT Inter*

- Rencontres mensuelles
- Constituer une base de connaissances sur les intersexuations et les variations des caractéristiques sexuelles
- Former des partenariats et collaborations avec les autres organisations de personnes intersexes et de défense des droits humains

- Organiser des ateliers, des projections de film, des formations,...
- Liste de diffusion entre les membres : inter@genrespluriels.be
- Site web : <http://inter-section.be>

GT Médias

- Observation et vigilance médiatique, réactions à la production médiatique, accueil et sensibilisation des journalistes, réponses à leurs demandes d'informations/d'interviews/de témoignages
- Élaboration de supports de communication

GT Formation

- Définition des objectifs opérationnels et réflexion quant aux outils pédagogiques existants et à développer : ateliers de sensibilisations aux transidentités et aux intersexuations, formations pour les professionnel-le-s, brochures d'information, animations spécifiques pour le public jeune, etc.
- Former de futur-e-s formateurs/trices à donner des animations et des formations de Genres Pluriels, afin d'être en mesure de répondre à la demande sans cesse croissante
- Élaborer une réflexion et un apprentissage pour les volontaires désirant accueillir en première ligne lors de nos permanences mensuelles ainsi que pendant nos groupe de parole

Pôle Jeunesse/Éducation

- Développement d'un réseau regroupant les acteurs/trices de terrain, les jeunes personnes transgenres et intersexes, les associations LGBTQI+, les écoles et universités, les pouvoirs publics
- Obtention du label « EVRAS Jeunesse » en 2017

GT externes

- [Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge](#)
- Projets axés sur la santé sexuelle, dont le Comité de pilotage et d'appui méthodologique (CPAM) de l'Observatoire du Sida et des Sexualités et le « Plan' LGBTQI+ » en partenariat avec la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, Go To Gynéco, Ex Æquo, l'Observatoire du Sida et des Sexualités et le Plan F
- GT Trans*/Police fédérale ; GT Genres Pluriels/IEFH
- « All Genders Welcome » : formations aux transidentités et aux intersexuations, intersectionnelles avec les questions de migrations, dans les services communaux, en partenariat avec la RainbowHouse Brussels, qui dispense la partie sur les préférences sexuelles

5.8 Accueil d'étudiant·e·s (projets, mémoires, TFE) et de stagiaires

5.9 Participation à des recherches théoriques, cliniques et de terrain

- Importance du public cible
- Impacts sociopolitiques (féministes, anthropologiques, linguistiques, politiques, culturels,...)
- Interroger les stéréotypes de genre/mécanismes de construction sexuée des genres sociaux
- Interroger les rapports sociopolitiques binaires qui marquent les relations de pouvoir et de domination entre le genre « homme » et le genre « femme »
- Interroger les croyances à l'existence de 2 et seulement 2 genres normés et normatifs « homme » et « femme »
- Examiner l'impact sociopolitique de la vision du continuum des genres
- Analyse critique des discours et pratiques dans le champ psycho-médico-social
- Analyse critique de la biologie et de son enseignement
- Supervision de recherches universitaires

5.10 Site Internet, forum, réseaux sociaux

6. Nos partenaires

6.1 Partenaires logistiques

RainbowHouse Brussels (Maison Arc-en-ciel de Bruxelles)

Rue du Marché au charbon, 42 – 1000 Bruxelles

Site web : <http://www.rainbowhouse.be>

Maison Arc-en-ciel de Liège

Rue Hors Château, 7 – 4000 Liège

Site web : <http://macliege.be/>

Maison Arc-en-ciel de Verviers

Rue Xhavée, 21 – 4800 Verviers

Site web : <http://www.ensembleautrement.be/>

Maison Arc-en-ciel de Charleroi

Rue de Marcinelle, 50 – 6000 Charleroi

Site web : <https://www.facebook.com/Maison-Arc-en-Ciel-de-Charleroi-1031547036945997/>

Maison Arc-en-ciel de Namur

Rue Eugène Hambursin, 13 – 5000 Namur

Site web : <http://macnamur.be/>

Maison Arc-en-ciel de Mons

Boulevard John Fitzgerald Kennedy, 7 – 7000 Mons

Site web : <http://www.mac-mons.be/>

Maison Arc-en-ciel du Brabant wallon

Rue des Deux Ponts, 15 – 1340 Ottignies

Site web : <https://macbw.be/>

Picardie Laïque (Relais Centre d'Action Laïque)

Rue de Barges, 33-36 – 7500 Tournai

Site web : <https://www.picardie-laique.be>

CAL Charleroi

(à la Maison de la Laïcité) Rue de France, 31 – 6000 Charleroi

Site web : <http://www.cal-charleroi.be/>

Prisma V.o.G.

Aachener Str., 81 – 4700 Eupen

Site web : <https://prisma-zentrum.be/downloads-franzoesisch/>

6.2 Partenaires institutionnels

- Région de Bruxelles-Capitale
- Région wallonne
- Commission communautaire française
- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
- Ville de Bruxelles

6.3 Partenaires militants, associatifs, professionnels, académiques

- Alter Visio

<http://www.alter-visio.be/>

- Amnesty International Coordination LGBT

http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/qui_sommes_nous/organisation/reseaux/commission_lgbt

- Arc-en-ciel Wallonie (fédération wallonne des associations LGBT)

<http://www.arcenciel-wallonie>

- Association Nationale Transgenre (association française de soutien aux personnes transgenres)
<http://www.ant-france.eu/ta2-accueil.htm>
- Belgian Pride
<http://www.thepride.be>
- Centre Académique de Médecine Générale
<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/camg>
- Çavaria (couple holebi néerlandophone)
<http://www.cavaria.be>
- C.H.E.F.F (Cercles Homosexuels Etudiantins Francophones fédérés)
<http://www.lescheff.be>
- Collectif Trans des Hauts de France
- Etopia – Centre d'animation et de recherche en écologie politique
<http://www.etopia.be>
- Ex Æquo (asbl de promotion de la santé et de prévention des IST)
<http://www.exaequo.be>
- Fat Positivity Belgium
<https://www.facebook.com/fatpositivitybelgium>
- Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF)
<http://www.planningfamilial.net>
- Fédération des centres pluralistes de planning familial (FCPPF)
<http://www.fcppf.be/>
- Feministische Actiebende (FAB)
<http://www.feminisme.be/fab>
- Garance asbl
<http://www.garance.be>
- Genres d'à côté
<http://www.gdac.org>
- International Lesbian and Gay Association (ILGA)
<http://ilga.org>
- Intersex & Transgender Luxembourg
<http://itgl.lu/>
- L'autre "lieu" (recherche – action sur la psychiatrie et les alternatives)
<http://www.autrelieu.be>
- Ligue des droits de l'enfant
<https://www.ligedroitsenfant.be/>
- Luca Greco (chercheur à la Sorbonne)
- Maison des femmes de Schaerbeek
<http://lamaisondesfemmes.blogspot.com/>
- Merhaba
<http://www.merhaba.be>
- Modus Vivendi
<http://www.modusvivendi-be.org/>
- ODT (Observatoire des Transidentités)
<http://www.observatoire-des-transidentites.com/>
- Organisation internationale des Intersexes (OII)
<http://www.oii francophonie.org/>
- OUTrans (association française de soutien aux personnes transgenres)
<http://www.outrans.org>
- OII Europe (Organisation Intersex International Europe)
<https://oiieurope.org/>
- Observatoire du Sida et des Sexualités de l'Université Saint-Louis
<http://observatoire-sidasexualites.be/>
- Plateforme de prévention SIDA
<http://www.preventionsida.org/>
- Polyamour.be
<http://www.polyamour.be/>
- Radio Panik
<http://www.radiopanik.org/>

- O'YES
<https://www.o-yes.be/>
- Sida Sol
<http://www.sidasol.be/>
- Société Scientifique de Médecine Générale
<https://www.ssmg.be/>
- TransGender Europe (TGEU)
<http://tgeu.net>
- Université Catholique de Louvain (UCL)
<https://uclouvain.be/fr/index.html>
- ULB
<http://www.ulb.ac.be/>
- ULiège
https://www.uliege.be/cms/c_8699436/fr/portail-uliege
- Umons
<https://web.umons.ac.be/fr/>
- Vie féminine
<http://www.viefeminine.be>

Compte-rendu des projets et activités 2021

1. Projet « Trans* j'avance pour une diversité des genres »

1.1 Présentation du projet

Ce projet fait l'objet d'un [rapport d'activités](#) spécifique, disponible sur demande. Nous vous invitons à le consulter pour des informations plus détaillées sur les objectifs, les publics-cible, les réalisations, les données quantitatives et qualitatives.

Le projet « Trans* j'avance pour une diversité des genres » 2021 s'est déroulé du 01/01/2021 au 31/12/2021 avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française.

Ce projet comprenait : des formations de base et thématiques pour les professionnel-le-s ainsi que des ateliers d'information pour le grand public, récurrents et sur demande pour groupes constitués ; la sensibilisation d'étudiant-e-s et du personnel éducatif ; l'accueil de stagiaires au sein de l'association et la supervision de TFE/mémoires/travaux d'étudiant-e-s ; l'offre d'expertise, de conseil et d'accompagnement ; la consolidation de groupes de travail et de réseaux juridiques et administratifs ; la diffusion de supports d'information.

1.2 Compte-rendu des activités

1.2.1 Sensibilisation, information, formation

Formations professionnelles de base récurrentes

Formations d'une journée (périodicité : environ tous les deux mois) assurées à la RainbowHouse de Bruxelles et possibles dans différentes villes de Wallonie : Charleroi, Liège, Mons, Namur, Tournai, Verviers, Ottignies (conditions particulières en 2021, en raison des mesures liées à la crise sanitaire – recours à la visioconférence).

En 2021, il y a eu **2** formations à Bruxelles, **1** formation en Wallonie et **3** formations en ligne.
64 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre des formations de base récurrentes.

Formations professionnelles pour groupes constitués

Suite à la formation professionnelle de base, ou directement pour des groupes constitués, des demandes plus spécifiques nous sont de plus en plus fréquemment adressées. Nous nous adaptons à la demande et axons nos interventions sur des thématiques telles que l'accueil, l'animation, les aspects juridiques, l'emploi/ISP, les droits humains, les discriminations croisées, l'intersectionnalité, etc.

En 2021, il y a eu **5** formations à Bruxelles, **3** formations en Wallonie et **10** formations en ligne.
371 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre des formations pour groupes constitués.

Formations des pouvoirs locaux de la Région de Bruxelles-Capitale

Formations sur demande de Bruxelles Pouvoirs Locaux (Service Public Régional de Bruxelles), à destination du personnel des communes bruxelloises, des CPAS et de la police.

En 2021, il y a eu **10** formations en ligne et **1** formation en présentiel.
143 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre des formations pour les pouvoirs locaux de la Région de Bruxelles-Capitale.

Séances d'information grand public récurrentes et sur demande pour groupes constitués

Depuis 2020, Genres Pluriels propose **2 types d'atelier** : l'[atelier de sensibilisation aux transidentités](#) (AST) et l'[atelier de sensibilisation aux intersexuations](#) (ASI).

Ces ateliers ont lieu de façon récurrente à Bruxelles et en Wallonie, et sur demande par des organisations tierces (conditions particulières en 2021, en raison des mesures liées à la crise sanitaire – recours à la visioconférence).

En 2021, il y a eu **5** ateliers à Bruxelles, **4** ateliers en Wallonie et **7** ateliers en ligne.
230 personnes ont été informées par Genres Pluriels
dans le cadre des ateliers de sensibilisation aux transidentités et aux intersexuations.

1.2.2 Séances de sensibilisation d'étudiant-e-s et/ou personnel éducatif, aide au coming-out, prise en charge des stages et TFE/mémoires/thèse/travaux d'étudiant-e-s

- Sensibilisation des élèves/étudiant-e-s et/ou personnel éducatif (du secondaire jusqu'aux études supérieures et universitaires)
- Aide au coming-out (dans des écoles)
- Accueil de stagiaires
- Supervision de travaux d'étudiant-e-s (domaines d'études liés au projet)

122 élèves/étudiant-e-s et membres du personnel éducatif ont été sensibilisé-e-s et informé-e-s.
Il y a eu **42** supervisions de travaux d'étudiant-e-s.
7 stagiaires ont été accueilli-e-s au sein de l'association.

CONCLUSION GÉNÉRALE DES SENSIBILISATIONS/INFORMATIONS/FORMATIONS

Au moins 979 personnes ont été sensibilisées/informées/formées en 2021 dans le cadre de ce projet.

1.2.3 Groupes de travail (GT) et réseaux

GT interne Législation – réalisations 2021

Vote d'une Résolution par le Parlement Fédéral

Le 11 février 2021, les député-e-s présent-e-s à la Chambre ont voté à l'unanimité (tous partis politiques confondus) une Résolution DOC 55 0043/008 concernant les personnes intersexes. Iels demandent notamment au gouvernement de mettre en place un cadre législatif pour protéger l'intégrité physique des mineur-e-s intersexué-e-s, en garantissant que les caractéristiques sexuées ne seront pas modifiées sans consentement éclairé, sauf en situation d'urgence.

Genres Pluriels se réjouit de cette étape importante. C'est une véritable avancée pour la reconnaissance et la protection des personnes intersexes en Belgique. Nous regrettons toutefois que la proposition de résolution introduite en 2020 par Genres Pluriels et ses allié-e-s (voir ci-dessus) n'ait pas été débattue à la Chambre. Celle-ci visait pourtant à garantir plus largement les droits fondamentaux des personnes intersexes.

Plus d'informations : <https://www.genrespluriels.be/Resolution-inter-au-parlement-federal-belge>

Retrait de la mention visible de sexe sur la carte d'identité

En décembre 2021, le gouvernement fédéral a annoncé le retrait de la mention visible de sexe sur la carte d'identité.

Genres Pluriels se réjouit de cette avancée, mais rappelle qu'il ne s'agit là que d'une première étape dans la mise en place des décisions de l'arrêt de la Cour Constitutionnelle, laquelle a, en 2019, annulé partiellement la loi transgenre du 25 juin 2017, jugée discriminatoire sur les aspects de l'autodétermination et de l'irrévocabilité. Nous invitons les gouvernements et le Parlement à poursuivre leurs travaux afin de définitivement réaliser l'inclusion sociale à part entière des personnes trans* et inter*.

Plus d'informations : <https://www.genrespluriels.be/Communique-de-presse-Le-gouvernement-federal-retire-la-mention-visible-d>

GT interne Médias – réalisations 2021

En 2021, via le GT Médias, Genres Pluriels a répondu à des demandes diverses (interviews, participation à des émissions de télé ou radio, réalisation de podcasts/capsules vidéo), provenant de médias/organisations tels que la RTBF, RTL, Radio Panik, le magazine L'Info de la CSC, le Guide Social, [O'YES asbl](#).

GT internes Formation, Bénévoles

GT Formation : constituer un groupe d'animateurs/trices pouvant donner les ateliers de sensibilisation aux transidentités (AST) et aux intersexuations (ASI), et ainsi être en mesure de répondre à la demande sans cesse croissante.

GT Bénévoles : mis en place à la fin de l'année 2021, afin notamment d'analyser les besoins, en concordance avec les personnes qui souhaitent effectuer du bénévolat (nombre, disponibilité, compétences, localisation géographique, etc.).

Coordination des pôles régionaux de Genres Pluriels

Au vu du développement des différentes antennes de Genres Pluriels en Wallonie, les activités sont plus vastes que de simples permanences. En effet, dans chaque ville où une permanence se crée, une offre de formations professionnelles et grand public est proposée, ainsi que des partenariats avec des structures locales comme les Maisons Arc-en-ciel (MAC), les Centres d'Action Laïque (CAL), les pouvoirs publics des villes concernées, etc.

1.2.4 (nouveau) Observatoire des réalités des personnes transgenres en prison

Genres Pluriels collabore avec **I.Care asbl** pour un nouveau [projet d'observatoire des vécus et réalités des personnes transgenres en prison](#). Dans le cadre de ce projet ont eu lieu et se poursuivront :

- le suivi de personnes transgenres incarcérées
- la formation du personnel administratif/de la direction des établissements pénitentiaires
- la récolte de données

2. Projet « Santé Trans*/Inter* spécifiques : accessibles à tou·te·s »

2.1 Présentation du projet

Ce projet fait l'objet d'un [rapport d'activités](#) spécifique, disponible sur demande. Nous vous invitons à le consulter pour des informations plus détaillées sur les objectifs, les publics-cible, les réalisations, les données quantitatives et qualitatives.

Le projet « Santé Trans*/Inter* spécifiques : accessibles à tou·te·s » 2021 s'est déroulé du 01/01/2021 au 31/12/2021 avec le soutien de la Commission communautaire française et de l'AViQ.

Ce projet comprenait : l'accueil individuel des personnes transgenres/intersexuées et de leur entourage ; des permanences et des groupes de parole ; des formations de base et complémentaires thématiques pour les (futur·e·s) professionnel·le·s, récurrentes et sur demande pour groupes constitués ; des actions et des collaborations dans le domaine de la santé sexuelle/prévention du VIH et des IST ; la consolidation du [Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge](#) ; la diffusion de supports d'information.

2.2 Compte-rendu des activités

2.2.1 Accueil des personnes transgenres/intersexuées et de leur entourage

Soutien individuel

En 2021, il y a eu au total **1640** demandes d'entretien individuel pour **1150** présences.
Répartition de la provenance des personnes par régions
- Région de Bruxelles-Capitale : 920 demandes
- Région wallonne : 657 demandes
- Étranger : 63 demandes

Permanences mensuelles à Bruxelles, Liège, Tournai, Verviers, Charleroi, Namur, Mons, Ottignies

En décembre 2021, nous avons ouvert une nouvelle permanence à Ottignies, qui a lieu les premiers vendredis de chaque mois de 19h00 à 22h00.

En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, nous avons poursuivi, de janvier à mai inclus, le système instauré en 2020, à savoir les permanences en ligne (visioconférence) tout en gardant la répartition géographique pour les permanences adultes, un aspect souhaité par les participant·e·s. À partir de juin, les permanences ont pu reprendre en présentiel.

En 2021, il y a eu :
- **42** permanences adultes en présentiel + **35** permanences adultes en ligne
- **3** permanences jeunes en présentiel

Groupes de parole pour les personnes trans*/inter* et pour l'entourage

En raison des restrictions liées à la crise sanitaires, les groupes de parole n'ont pu reprendre en présentiel qu'à partir de juillet. Depuis 2021, un nouveau groupe de parole pour les personnes trans*/inter* a lieu exclusivement en ligne tous les 3 mois, à la demande du public (certaines personnes préfèrent la visioconférence, ou tout simplement ne peuvent pas se déplacer à Bruxelles ou à Liège).

En 2021, il y a eu au total (en ligne/présentiel/mixte) :
- **17** groupes de parole pour les personnes trans*/inter*
- **7** groupes de parole pour les parent·e·s
- **5** groupes de parole pour les partenaires

Autres accueils de groupes

Atelier de féminisation, Bruxelles, 27/06/21 – participation 7 personnes + 22/08/21 – participation 3 personnes

Atelier de chant (organisé par Clémence Porte, logopède), Bruxelles, 07/08/21 – participation 8 personnes

2.2.2 Sensibilisation, information, formation

Formations professionnelles de base récurrentes

Voir p. 16.

Formations sur demande pour groupes constitués (professionnel-le-s du secteur psycho-médico-social)

En 2021, il y a eu **10** formations à Bruxelles, **4** formations en Wallonie et **19** formations en ligne.
727 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre des formations sur demande pour groupes constitués.

Formation professionnelle complémentaire « Santé sexuelle transspécifique »

En 2021, il y a eu **4** formations à Bruxelles et **1** formation en Wallonie.
89 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre de la formation complémentaire thématique « Santé sexuelle transspécifique ».

Supervisions des professionnel-le-s psycho-médico-sociaux/ales

En 2021, il y a eu **2** supervisions individuelles et **2** journées de supervision du
Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge.
43 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre des supervisions individuelles ou collectives.

Stands d'information

En 2021, Genres Pluriels a tenu des stands d'information à Bruxelles (**2**) et en Wallonie (**4**).

2.2.3 Supervision de TFE/mémoires/thèses/travaux d'étudiant-e-s (domaines d'études liés au projet)

En 2021, il y a eu **46** supervisions de travaux d'étudiant-e-s dans le cadre de ce projet.

CONCLUSION GÉNÉRALE DES SENSIBILISATIONS/INFORMATIONS/FORMATIONS

**Au moins 976 personnes ont été sensibilisées/informées/formées en 2021
dans le cadre de ce projet.**

2.2.4 Santé sexuelle

Tout au long de l'année

- Promotion/distribution du [Guide de santé sexuelle pour les personnes trans* et leurs amant-e-s. Réduction des risques sexuels liés aux IST/au VIH](#)
- Promotion du module de formation complémentaire « Santé sexuelle transspécifique » à destination des professionnel-le-s des secteurs psycho-médico-sociaux, des personnes concernées et de leurs allié-e-s
- Contacts hebdomadaires et réunions régulières (au moins mensuellement) sur différents sujets de santé sexuelle avec des associations partenaires dans ce domaine

Autres activités

- 3 séances de dépistage communautaire TROD (test rapide d'orientation diagnostique) pour notre public dans le cadre de permanences mensuelles à Bruxelles et en Wallonie
- Soirée d'information en non-mixité de personnes transgenres et travailleuses du sexe « Trans* et TDS », à Bruxelles le 18 novembre 2021

2.2.5 Groupes de travail (GT) et réseaux

GT interne Santé

Pour les objectifs et actions, voir p. 10.

Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge

En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, nos partenaires du Réseau Psycho-Médico Social Trans* et Inter* Belge ont aussi connu des difficultés et perturbations. Les réunions spécifiques du Réseau, ainsi qu'un symposium prévu en Wallonie, n'ont ainsi pas pu avoir lieu.

En revanche, les contacts par mail et téléphone, voire visioconférence, avec les nombreux-ses partenaires (médecins, psychologues, psychothérapeutes, logopèdes, juristes, etc.) membres du Réseau Psycho-Médico Social Trans* et Inter* Belge, sont exponentiels. Le plus souvent, ces partenaires demandent aux psychologues de Genres Pluriels :

- de la consultance par rapport à leurs pratiques professionnelles
- des échanges dans un contexte de suivi conjoint pluridisciplinaire (« approche intégrée » selon l'INAMI, sans que l'équipe constituée en fonction de la demande et de la situation spécifique de chaque personne transgenre ou intersexuée soit sous le même toit).

Présentation du Réseau Psycho-Médico Social Trans* et Inter* Belge à Transgender Europe (TGEU), couple des associations trans* au niveau européen, le 13/07/21 (meeting inter-associatif en ligne).

3. Festival « Tous les genres sont dans la culture »



3.1 Présentation

Ce projet fait l'objet d'un [rapport d'activités](#) spécifique, disponible sur demande. Nous vous invitons à le consulter pour des informations plus détaillées sur les objectifs, les publics-cible, les réalisations, les données quantitatives et qualitatives.

La treizième édition du festival « Tous les genres sont dans la culture » a eu lieu à Bruxelles et en Wallonie du 18 octobre au 20 novembre 2021, avec le soutien de la Commission communautaire française, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Ville de Bruxelles.

Le festival « Tous les genres sont dans la culture » vise à sensibiliser un public le plus large possible aux transidentités/intersexuations et à la place, dans la société, des personnes transgenres/aux genres fluides et intersexuées.

3.2 Compte-rendu des activités

All Genders – Littérature LGBTQIAP+, Bruxelles, 18/10/21

La Bibliothèque publique de Berchem-Sainte-Agathe et Genres Pluriels ont convié le public à une présentation du [fonds « All Genders »](#), destiné aux personnes LGBTQIAP+ à partir de 12 ans, et aux personnes qui les côtoient.

Participation : 6 personnes

Forum « We need to talk about non-binary », Bruxelles, 23/10/21

Forum par et pour les personnes non-binaires.

Participation : 23 personnes

Un premier forum pilote avait eu lieu le 06/03/21 en ligne, en collaboration avec la RainbowHouse de Bruxelles.

Pièce de théâtre « Les Variations silencieuses », par la Cie Ah mon amour !

Représentations (suivies d'une rencontre-débat avec Genres Pluriels) :

- 19 octobre 2021 à Viroinval (Nismes), Centre culturel Action Sud
- 22 octobre 2021 à Liège, Cité Miroir
- 28 octobre 2021 à Tournai, Maison de la Laïcité
- 29 octobre 2021 à Mons (Cuesmes), Théâtre des Rues

Rassemblement public « Stand with us for intersex rights », Bruxelles, 05/11/21

[Intersekse Vlaanderen](#), Genres Pluriels et [Intersex Belgium](#) appelaient conjointement à manifester devant l'entrée principale de l'HUDERF/UKZKF. L'action s'inscrivait dans le cadre de la quinzaine de visibilité intersexue qui débute, chaque année, le 26 octobre (journée internationale de visibilité intersexue) et se termine le 8 novembre (journée de la solidarité intersexue). La top-modèle de renommée mondiale Hanne Gaby Odiele, belge et elle-même intersexuée, est venue soutenir l'action.

Par notre présence, nous appelions à la solidarité avec les personnes intersexuées pour mettre fin aux pratiques médicales habituelles qui sont des mutilations génitales motivées par un besoin médical de normaliser, de standardiser des parties corporelles selon des idées, des valeurs ou des coutumes. Ces actes ne sont pas nécessaires à la santé de l'enfant mais lui occasionnent de nombreuses conséquences et des séquelles à vie.

Ciné-débat inter*, « Un poil différent-e », Bruxelles, 08/11/21

Participation : 9 personnes

Exposition « F.R.E.A.K. » de Frej-a, Bruxelles, 08-14/11/21



Ciné-débat trans*, « Lola vers la mer », Liège, 11/11/21

En présence du réalisateur Laurent Micheli.

Participation : 20 personnes

Ateliers de sensibilisation aux transidentités

- Charleroi, 29/10/21, participation : 4 personnes
- Bruxelles, 17/11/21, participation : 10 personnes

Atelier de sensibilisation aux intersexuations, Bruxelles, 15/11/21

Participation : 9 personnes

Table ronde « Trans* et TDS », Bruxelles, 18/11/21

Une table ronde pour les personnes trans* travailleuses du sexe, en partenariat avec des associations de terrain.

Participation : 5 personnes concernées + intervenant-e-s associatif-ve-s

4. Pôle Jeunesse/éducation

4.1 Présentation

Les jeunes personnes transgenres, notamment en milieu scolaire/universitaire, ont besoin d'un support, d'un accueil spécifique et sécurisant mettant à leur disposition les informations de base pour les guider dans leur vie et leur recherche identitaire et ainsi les aider à une meilleure intégration et reconnaissance, afin d'éviter le décrochage scolaire et d'autres problèmes familiaux et socio-économiques. D'autre part, de l'aide dans leurs démarches administratives auprès de leurs écoles/universités/centres de loisir/clubs/etc. est souvent nécessaire vu la rigidité des systèmes et la faible connaissance des transidentité par les professionnel-le-s du secteur jeunesse.

Les enseignant-e-s, mais aussi les directeurs/trices ou le personnel administratif, doivent être formé-e-s adéquatement sur les identités de genres, afin d'être en mesure de soutenir les élèves et étudiant-e-s ou même simplement de ne pas participer inconsciemment à leur discrimination. La sensibilisation/information/formation doit porter également sur les autres institutions du secteur de la jeunesse : écoles de devoirs, hébergement, activités sportives/artistiques, maisons de jeunes, scoutisme, etc.

Par ailleurs, afin que des informations pertinentes, non pathologisantes et respectueuses des personnes trans* puissent enfin se faire entendre dans les milieux scolaires et académiques, il est indispensable de pouvoir répondre aux demandes des étudiant-e-s en quête de sources pour leurs travaux (TFE, mémoires, exposés, etc.).

Le pôle Jeunesse/Éducation comprend deux axes :

- l'axe « éducation », ayant pour objet d'amener de l'information aux professionnel-le-s du secteur jeunesse et aux étudiant-e-s qui sollicitent Genres Pluriels, ainsi qu'un lobbying auprès des institutions et cabinets politiques afin de réduire au maximum les discriminations envers les personnes transgenres dans ce secteur
- l'axe « jeunes » ayant pour objet le support entre pairs, la solidarité, la socialisation et l'aide entre jeunes trans*

Objectifs

1. Définition des objectifs opérationnels à plus ou moins long terme et réflexion quant aux outils pédagogiques existants et à développer : ateliers de sensibilisation/information spécifiques en hautes écoles et universités, formations pour les professionnel-le-s, brochure d'information, animations spécifiques pour le public jeune, interpellation des cabinets politiques
2. Extension et consolidation du RÉSEAU regroupant les actrices/teurs de terrain, les jeunes trans* iels-mêmes, les associations LGBTQIA+ ou généralistes qui proposent déjà des animations-formations, les écoles/universités, les pouvoirs publics

4.2 Réalisations

Sensibilisation/information/formation

1. Développement des sensibilisations pour les écoles secondaires, hautes écoles et universités, aide au coming-out
2. Supervision de travaux d'étudiant-e-s
3. Stands d'informations à la demande de (hautes) écoles, de mouvements de jeunesse, de partenaires associatifs/ves, etc.
4. Le travail d'information d'étudiant-e-s du secondaire et du supérieur passe aussi par des entretiens (en présentiel ou en ligne) et/ou des échanges écrits visant à donner des (sources d') infos fiables et non pathologisantes/stigmatisantes, à revoir avec les étudiant-e-s leurs angles d'approche et leur vocabulaire (trop souvent hérités de théories psychiatriques), spécifiquement selon leurs sujets de travail.
5. Intervention pour la faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'UCL, le 13/12/21, pour évaluer des outils pédagogiques créés par des étudiant-e-s :

Dans le cadre d'un cours universitaire de psychologie, des étudiant-e-s étaient amené-e-s à créer, par petits groupes, des outils pédagogiques ayant pour but de communiquer au grand-public des informations scientifiques sur un public déterminé, de façon ludique. Parmi les différents thèmes traités, il y avait les transidentité. Genres Pluriels a donc été invitée à évaluer les outils pédagogiques portant sur les transidentité, en tant que spécialiste consultée. L'évaluation menait ensuite à la validation ou non du travail de groupe.

EVRAS

Il est notable qu'une information sur les identités et expressions de genre et la diversité des corps, une réflexion sur les stéréotypes et les normes sociales, un travail sur les libertés individuelles et le respect d'autrui, sont bénéfiques à tou-te-s les jeunes, cisgenres ou transgenres, dyadiques ou intersexes, et vecteurs d'épanouissement quelles que soient l'identité et la corporalité des personnes. Cette information de base a un média tout trouvé, l'EVRAS, dont elle devrait et pourrait d'ailleurs être le point de départ de toutes les animations (comment peut-on savoir qui et comment aimer si on ne commence pas par s'intéresser à qui l'on est et qui est l'autre ?), pour autant que les animateurs/trices elleux-mêmes puissent être formé-e-s quant aux notions de genres et de sexes.

Les personnes intersexes sont totalement absentes de l'information qu'on délivre aux jeunes dans le cadre de l'EVRAS, alors que les intersexuations concerneraient à peu près autant de personnes que le fait d'avoir les cheveux roux (environ 1,7 % de la population est intersexuée). Quand les intersexuations sont abordées, c'est au cours de biologie, en tant qu'anomalies. Pas un mot sur les mutilations chirurgicales inutiles et nocives perpétrées par les médecins sur de jeunes enfants et dénoncées en Belgique par les Nations Unies depuis février 2019. Pas un mot sur la possibilité de vivre en santé, d'avoir une vie sociale, affective et sexuelle épanouie quand on est intersexué-e.

Dans ce contexte, inutile de préciser que les jeunes trans* et/ou intersexué-e-s ne sont absolument jamais représenté-e-s quand il s'agit de santé sexuelle. Pire, la façon dont sont présentés les moyens de réduction des risques sexuels sont souvent violents pour elleux (les excluant de facto), et à tout le moins inadaptés à ces publics, qui se retrouvent souvent extrêmement mal informés et confus quant aux risques sexuels et à la reproduction/contraception qui peut leur être spécifique. Tout se passe comme si ces jeunes n'existaient pas ou ne méritaient pas d'être informé-e-s avec bienveillance.

Pour toutes ces raisons, Genres Pluriels, s'est mise à chercher et produire des moyens d'informer sur les transidentités et les intersexuations, et surtout de s'interroger sur des notions qui touchent tou-te-s les humain-e-s et donc tou-te-s les adultes en devenir.

Sensibilisation/formation spécifique des professionnel-le-s de l'EVRAS

Genres Pluriels propose plusieurs formats de dispense de ces informations sur les transidentités et les intersexuations :

- des sensibilisations tout-public ou à domicile (ex : en planning familial pour l'équipe animatrice EVRAS), à savoir un format plutôt court (+-2h) où les notions de base seront évoquées avant de répondre aux questions des participant-e-s
- des supervisions individuelles sur demande
- des formations professionnelles aux transidentités et aux intersexuations, c'est-à-dire un format plus long (+-3 ou 4h, ou une journée entière en fonction de la demande) et plus intensif en notions théoriques et en bonnes pratiques d'accueil des personnes concernées, avec toujours une place donnée aux interactions
- des modules de formation complémentaires sur les animations destinées aux jeunes

Création d'outils par des professionnel-le-s de l'EVRAS

Les sensibilisations ou formations aux transidentités et aux intersexuations éveillent fréquemment, chez les animateurs/trices EVRAS qui y participent, la conscience que les outils pédagogiques qu'ils utilisent en animations ne sont pas inclusifs des personnes transgenres et/ou intersexuées. Dès lors, certain-e-s d'entre elleux reviennent vers Genres Pluriels avec une demande de consultance pour la création de nouveaux outils, soit inclusifs de toutes les formes d'identités de genres, d'expressions de genres et de caractéristiques sexuées, soit spécifiquement axés sur ces mêmes thèmes.

Dans le cadre de nos collaborations avec des professionnel-le-s de l'EVRAS, nous avons participé, le 25/02/21, à un atelier participatif en ligne « Stratégies concertées EVRAS » organisé par la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial.

Accueil des jeunes trans*/inter*

Des permanences jeunes sont en place à Bruxelles, Liège et Tournai.

Groupe secret sur Facebook

L'idée de départ est la mise en relation de jeunes membres. Certains intérêts ou vécus communs étant plus faciles à discuter entre pairs d'une même tranche d'âge, qu'il est donc aisé de retrouver. Un groupe « jeune » est aussi éventuellement moins intimidant que Genres Pluriels tout entier. Le groupe est secret afin de permettre aux membres qui ne seraient pas « out » d'avoir un espace où partager librement et en toute sécurité.

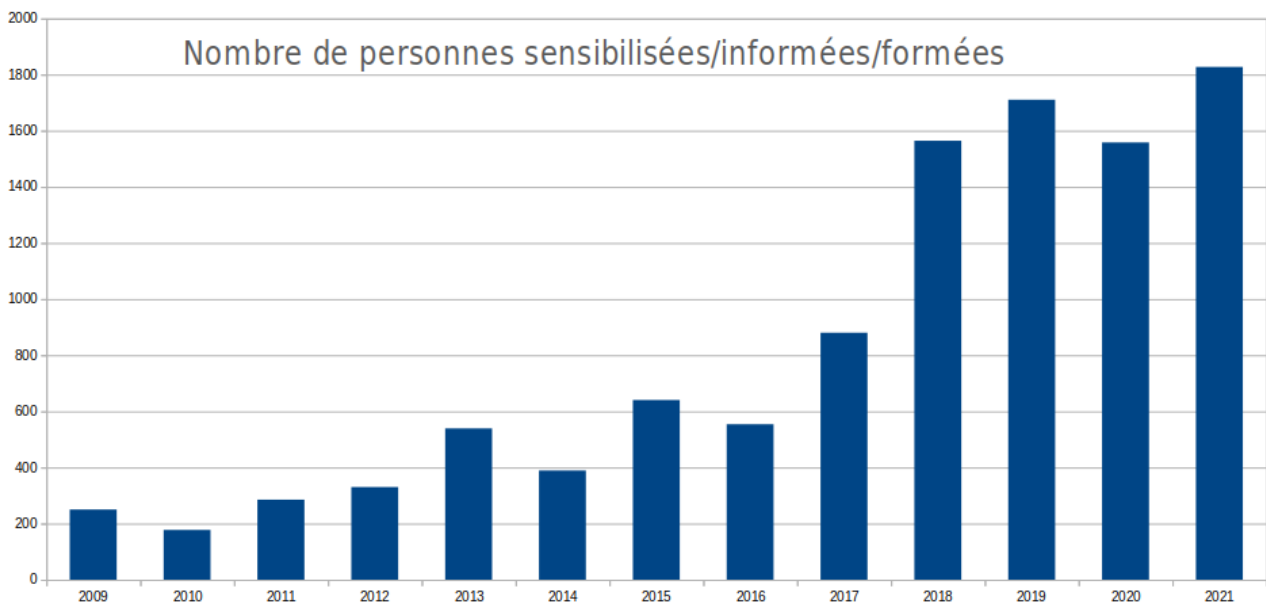
Statistiques

Nombre de personnes sensibilisées/informées/formées par Genres Pluriels depuis 2009

Activités organisées par Genres Pluriels uniquement

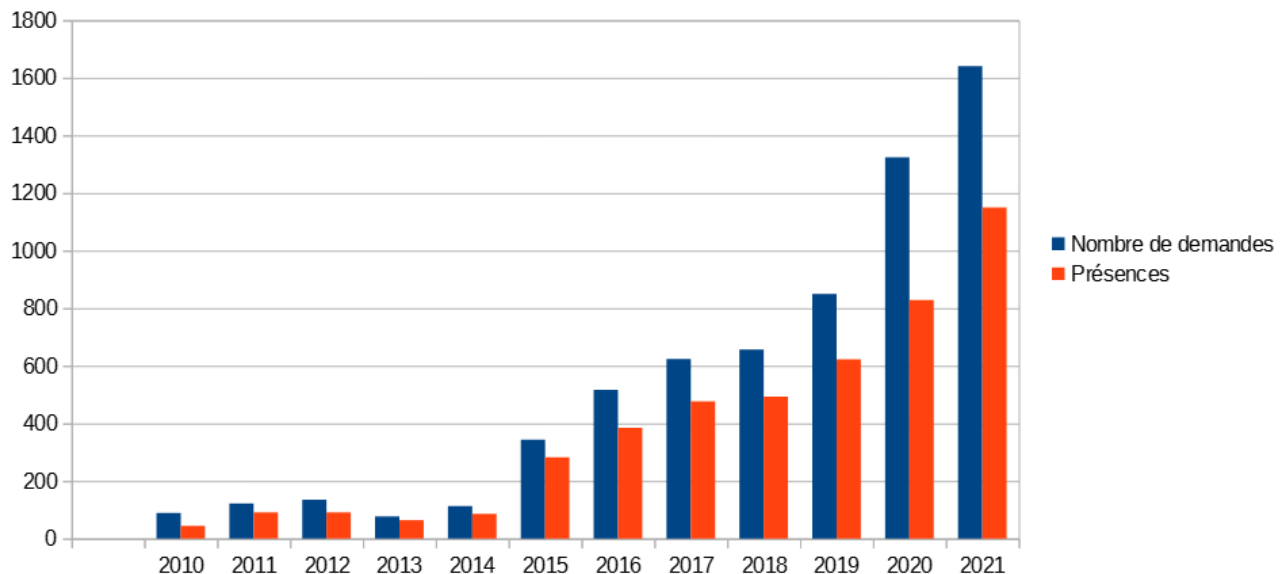
Type d'activité	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Colloques, conférences, symposiums, tables rondes, projections-débats	250	165	184	153	135	63	42	122	159	290	210	8	86	1867
Ateliers de sensibilisation aux transidentités		12	41	109	61	148	171	143	153	192	398	44	96	1568
Formations professionnelles (récurrentes Gps)			60	68	37	80	135	70	144	394	280	75	64	1407
Formations FGTB					25	28	29							82
Formations Police					281	30	96	103	74	76	51			711
Sensibilisations étudiantes/personnel éducatif + aide au coming-out					17	149	58	131	435	178	78	122		1168
Stagiaires/travaux d'études						23	18	25	14	34	22	51	95	282
Formations All Genders Welcome								33	165	89	150	61		498
Formations santé sexuelle									40	39	25	39	89	232
Ateliers de sensibilisation aux intersexuations										15	35	41	134	225
Formations professionnelles pro psycho-médico-social											329	1027	727	2083
Formations animations en plannings familiaux											32			32
Formations professionnelles autres pro												93	371	464
Supervisions pro psycho-médico-social												41	43	84
Formations Pouvoirs Locaux RBC													143	143
Total	250	177	285	330	539	389	640	554	880	1564	1710	1558	1827	10846

/

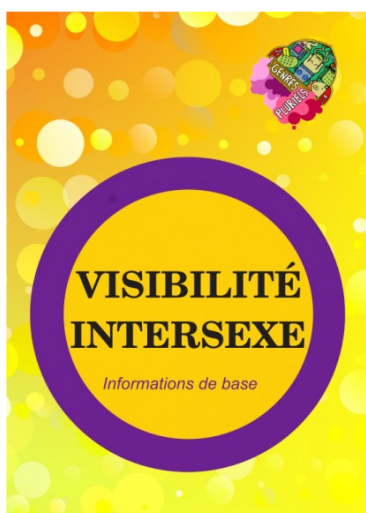


/

Nombre de personnes reçues en entretiens individuels depuis 2010



Supports d'information



Visibilité Intersexe – Informations de base

en [version électronique](#) (document PDF), téléchargeable sur notre site Web

en version papier, gratuite et disponible sur simple demande (les frais postaux étant toutefois susceptibles d'être facturés pour les demandes en grande quantité)

5000 exemplaires imprimés au total (31/12/2021)

Brochure d'information générale sur les transidentités

en [version électronique](#) (document PDF), téléchargeable sur notre site Web

en version papier, gratuite et disponible sur simple demande (les frais postaux étant toutefois susceptibles d'être facturés pour les demandes en grande quantité)

8000 exemplaires imprimés au total (31/12/2021)



Guide de santé sexuelle pour personnes trans* et leurs amant-e-s

en [version électronique](#) (document PDF), téléchargeable sur notre site Web

en version papier, gratuite et disponible sur simple demande (les frais postaux étant toutefois susceptibles d'être facturés pour les demandes en grande quantité)

4500 exemplaires imprimés au total (31/12/2021)



Communication

1. Comptes de messagerie

Mail	Description
charleroi@genrespluriels.be	Adresse de contact de Genres Pluriels à Charleroi
contact@genrespluriels.be	Pour les questions générales et l'administration
coordinationbenevoles@genrespluriels.be	Adresse de référence pour les bénévoles
feminisation@genrespluriels.be	Atelier de féminisation : renseignements et demandes d'inscription
finances@genrespluriels.be	Groupe de travail Finances
groupeparole@genrespluriels.be	Adresse de contact pour les groupes de parole
inter@genrespluriels.be	Groupe de travail Inter*
legislation@genrespluriels.be	Groupe de travail Législation
liege@genrespluriels.be	Adresse de contact d Genres Pluriels à Liège
masculinisation@genrespluriels.be	Atelier de masculinisation : renseignements et demandes d'inscription
media@genrespluriels.be	Groupe de travail Médias
mons@genrespluriels.be	Adresse de contact de Genres Pluriels à Mons
rendez-vous@genrespluriels.be	Adresse de contact pour les prises de rendez-vous
sante@genrespluriels.be	Groupe de travail Santé et Réseau psycho-médico-social trans* et inter* belge
support@genrespluriels.be	Géré par des psychologues en toute confidentialité
tournai@genrespluriels.be	Adresse de contact de Genres Pluriels à Tournai
web@genrespluriels.be	Groupe de travail Web

2. Site Web

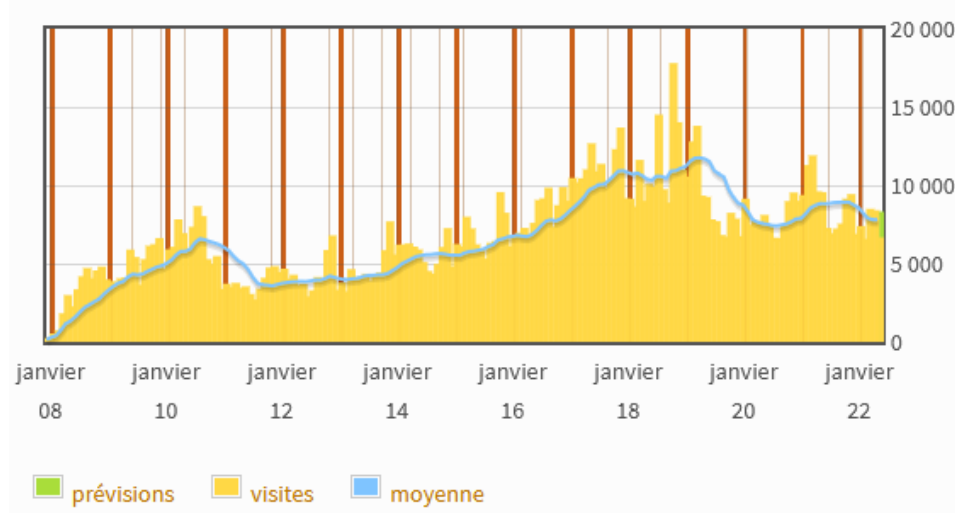
Depuis le 1er décembre 2007, Domaine public (domainepublic.net) héberge le site web de genrespluriels.be. Celui-ci utilise des outils libres gratuits et open source tels que le système de publication partagée SPIP (spip.net) couplé à une base de données MySQL (mysql.org).

Tout le site est publié en mode texte html compatible avec tous les navigateurs internet. Il est accessible à la majorité des personnes disposant d'une connexion internet lente. Un chemin indique à tout moment l'endroit où l'on se trouve dans l'arborescence du site. Il est doté d'un moteur de recherche. Il reflète aussi les activités de Genres Pluriels.

Le site web www.genrespluriels.be maintient une bonne fréquentation avec un pic des visites durant le mois de novembre autour du festival « Tous les genres sont dans la culture ».

907 articles publiés. Le site est visité en moyenne par **287** personnes par jour. **En 2021, 104.935 internautes ont visité le site.**

Spip permet de suivre l'évolution des visites sur le site de façon détaillée.



Le site étant en constante évolution, Genres Pluriels a souhaité informer le maximum de personnes des changements intervenus. Nous avons donc créé une **lettre d'information** à laquelle tout internaute peut s'abonner en indiquant son adresse mail sur la page d'accueil du site. Elle reprend les nouveaux articles publiés depuis deux semaines ainsi que les activités à venir. Des envois sont effectués via le site de Genres Pluriels à raison d'un envoi toutes les deux semaines environ. **381 personnes** sont actuellement abonnées à la lettre d'information de Genres Pluriels.

3. Facebook

Page Genres Pluriels

Genres Pluriels dispose d'une page Facebook vitrine de nos activités et accessible sur <https://www.facebook.com/genres.pluriels/>

Au 31/12/2021, **5.263** personnes aiment la page de Genres Pluriels.

Au 31/12/2021, **5.404** personnes suivent la page de Genres Pluriels.

Groupe Genres Pluriels

Genres Pluriels dispose d'un groupe fermé Facebook. Ce groupe favorise les échanges dans un espace protégé et respectueux des personnes trans*, aux genres fluides et intersexes.

Au 31/12/2021, **913** personnes faisaient partie du groupe Facebook.

<https://www.facebook.com/groups/genres.pluriels>

Groupe Jeunes de Genres Pluriels

Genres Pluriels dispose également d'un groupe Facebook fermé et caché destiné aux échanges entre les jeunes trans* et inter* dans un espace protégé et respectueux.

4. Genres Pluriels dans les médias

Manifestation pour les droits des personnes intersexes, Bruxelles, 05/11/21

Plusieurs publications médiatiques, voir sur notre site web : <https://www.genrespluriels.be/La-manifestation-du-5-novembre-2021-devant-l-hopital-des-enfants-a-Bruxelles>



Le gouvernement fédéral retire la mention visible du sexe sur la carte d'identité

<https://www.rtf.be/article/suppression-du-sexe-sur-les-cartes-d-identite-pour-certaines-personnes-trans-changer-son-sexe-pouvait-etre-une-arme-rappelle-arc-en-ciel-wallonie-10888937>

Finances

	2021	2020
CHARGES	170,137.91	122,738.48
ACHATS	310.25	99.39
SERVICES ET BIENS DIVERS	28,610.03	25,791.26
REMUNERATIONS ET PENSIONS	139,867.60	95,686.09
AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR	409.31	409.31
PROVISIONS	0.00	0.00
AUTRES CHARGES EXPLOITATION	0.00	0.00
CHARGES FINANCIERES DIVERSES	940.72	752.43
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	0.00
IMPOTS	0.00	0.00
	2021	2020
PRODUITS	182,810.85	143,174.10
VENTES / RECETTES PROPRES	49,207.90	35,915.70
FACTURATION D'AUTRES EXERCICES	0.00	0.00
COTISATIONS DES MEMBRES	1,158.00	1,133.00
DONS	18,139.70	18,009.78
AMORTISSEMENT SUBSIDE EN CAPITAL	0.00	0.00
SUBSIDES	111,303.46	88,115.62
AUTRES PRODUITS EXPLOITATION	0.00	0.00
PRODUITS FINANCIERS	0.00	0.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3,001.79	0.00
	2021	2020
RESULTAT AVANT AFFECTATION	12,672.94	20,435.62
AFFECTATIONS AUX FONDS	2,000.00	20,000.00
Bénéfices cumulés de l'exercice précédent	26,956.01	26,520.39
RESULTAT APRES AFFECTATION	37,628.95	26,956.01

Budgétisation prévisionnelle 2022 (résumé)

RECETTES

Recettes propres	68,580.00 €
Formations, ateliers, conférences,...	32,000.00 €
Entretiens individuels	17,000.00 €
Dons	18,000.00 €
Cotisations des membres	1,200.00 €
Entrées, PAF libres	0.00 €
Vente de boissons, nourriture	380.00 €
Ventes diverses	0.00 €
Subventions	169,000.00 €
Région de Bruxelles-Capitale	30,000.00 €
Région wallonne	27,000.00 €
Fédération Wallonie-Bruxelles	20,000.00 €
Commission communautaire française	35,000.00 €
Ville de Bruxelles	3,000.00 €
Institut pour l'égalité des femmes et des hommes	54,000.00 €
Financements privés	0.00 €
	0.00 €
TOTAL DES RECETTES	237,580.00 €

DÉPENSES

Frais de personnel	215,597.00 €
Frais de rétribution de tiers	12,000.00 €
Frais de promotion, publication, communication	7,250.00 €
Frais administratifs	6,087.24 €
Frais de déplacement, hébergement, réception	4,200.00 €
Frais de location	4,373.00 €
Charges financières et amortissements	1,600.00 €
TOTAL DES DÉPENSES	251,107.24 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-13,527.34 €
<i>Bénéfices cumulés à reporter</i>	37,628.95 €
<i>Fonds affectés pour passif social</i>	0.00 €
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2022	24,101.71 €

Avec le soutien de...

